

Procès verbal du 1^{er} conseil d'école

Ecole maternelle Gérard Philippe - Arnage

2022-2023

Judi 21 octobre 2022 à 18h00

Présents :

- Mme Céline ARMANGE, Enseignante/directrice de l'école maternelle Gérard Philippe
- Mmes Valou KOLBASSINE, Murielle MÉNESTRIER, Hélène MICHAUD, Enseignant(e)s
- Mmes Elisa MINAUD, Emilie HAGUET, Stéphanie BAILLEUX, Représentant(e)s des parents d'élèves
- Mmes Pascale COSSON, Amélie ÉHERMANN, Marie-Laure POTTIER, Atsem
- Mme Eve SANS, Maire d'Arnage
- M. Pierre-Olivier MARSAL, Conseiller délégué à la jeunesse

Excusés :

- M. Eric FLEURAT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme Laure-Hélène ÉKOUÉ, M. Dorian JEANNEAU, Enseignant(e)s
- Mme Julie SAHRAOUI, Tiphaine JENKINSON, M. Nicolas DAVID Représentant(e)s des parents d'élèves
- Mmes Amandine DOUILLARD, Jessica GRASSIN, Atsem
- Mmes PLES, RAGUENEAU, Membres du Rased

La séance est ouverte par Mme ARMANGE à 18h05.

La secrétaire de séance est Mme Hélène MICHAUD.

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SCOLAIRE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE

• **Bilan financier de l'exercice 2021-2022**

Présentation du budget écoulé par la trésorière Murielle Ménéstrier, via le tableau des comptes présenté et communiqué en séance

Les points importants à noter sont :

-Total des produits : 8504,36 euros

Total des charges : 8223,97 euros

Soit un résultat de +280,39 euros, dû essentiellement à la somme de 349,16 euros mis en produit exceptionnel, et concernant un écart positif non expliqué entre le solde bancaire en comptabilité et le solde sur l'extrait de compte au 10/08/2021.

Opérations menées par l'école :

- ⇒ Spectacle à l'Eolienne : 248 euros
- ⇒ Spectacle « l'Arbre Roux » à l'école : 600 euros
- ⇒ Centre équestre : 1352 euros

Opérations menées par l'école :

- ⇒ Bénéfices sur la vente des photos scolaires : 868 euros (ventes : 2910 – achats : 2042). Les bénéfices des photos reviendront cette année encore à la maternelle (seconde année pour rectification d'une erreur).
- ⇒ Bénéfices sur la vente des sacs en toile personnalisé : 239.60 euros (ventes : 846 – achats : 606.40)

Subventions et dons :

- ⇒ Nous remercions les familles qui comprennent l'intérêt de la coopérative scolaire et contribue pour chacun de leurs enfants à hauteur de 15 euros pour l'année scolaire (cotisation annuelle) : 1483 euros
- ⇒ L'AGFEPA a versé un don (11 euros par élève) : 1232 euros
- ⇒ La mairie d'Arnage a reversé une subvention : 1665 euros
- ⇒ Nous remercions les familles, la mairie d'Arnage, l'AGFEPA et la FCPE pour leur soutien.

• **Renouvellement des membres du bureau**

Rappel du partage des rôles au sein de l'association :

- Mise à jour du compte en ligne par le secrétaire en novembre sur « service-public.fr »
- Gestion du dossier préfecture et de l'administratif avec la Banque par le secrétaire
- Gestion des comptes par l'équipe enseignante/la trésorière

Pour l'année scolaire 2022-2023 (d'octobre à octobre), le nouveau bureau est élu à l'unanimité :

- Président : MICHAUD Hélène
 - Secrétaire : ARMANGE Céline
 - Trésorière : MÉNESTRIER Murielle
 - Mandataires : les enseignantes Mmes Armange, Kolbassine, Michaud, Ménestrier, Ékoué
- Aucun parent ne souhaite intégrer le bureau.

2. COOPÉRATIVE SCOLAIRE

• Période 1

Dépenses déjà engagées :

- Peintures en commande sur le budget de la coopérative / dépassement du crédit scolaire municipal
- Classeurs des PS
- Coopératives de classe : 130 euros/an/classe

Recettes :

- Cotisation des familles
- Don de la FCPE
- Soirée Pizza : 342 euros de bénéfices (opération mise en place pour les peintures)

• Prévion de dépenses prochaines et projet souhaité

- Carnets de suivi des élèves de PS
- Renouvellement des albums, documentaires...en fonction des projets des classes et de l'école : 80 euros/classe
- Goûters de la Semaine de la maternelle et de Noël
- Spectacle en mars à l'Eolienne (4 euros/élève)
- Renouvellement des vélos
- Un projet cirque à financer, et pour lequel nous avons fait une demande de subvention (800 euros) auprès de l'Education Nationale (3 intervenants/classe/heure : 157 euros). Pour un cycle d'activité à la Cité du cirque qui s'inscrit dans le progrès et la découverte large, nous estimons avoir besoin de minimum 3h d'activité par classe.

3. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 7 octobre 2022. Le vote s'est fait par correspondance.

212 personnes étaient inscrites sur la liste électorale. Il y a eu 126 votants.

Parmi les votes, il y avait 22 votes blancs ou nuls et 104 votes pour la liste présentée, soit un taux de participation de 59,43 % (2021-2022 > 60.56 % de votes exprimés, 2020-2021 > 52.78 % de votes exprimés).

La participation des familles se maintient.

Six sièges sont pourvus par les représentants de parents d'élèves. Les 5 parents élus et titulaires sont : Mmes Elisa MINAUD, Julie SAHRAOUI, Emilie HAGUET, Tiphaine JENKINSON et M. Nicolas DAVID.

Les parents élus et suppléants sont : Mme Stéphanie BAILLEUX.

4. BILAN DE LA RENTRÉE 2021 ET EFFECTIFS

• Les effectifs et l'équipe enseignante

A la date du 20 octobre 2022, les effectifs de l'école sont les suivants : 120 élèves inscrits dans l'école, répartis dans 5 classes.

Effectifs 2022-2023	Répartitions			TOTAL/CLASSE
	PS	MS	GS	
Mme KOLBASSINE Valérie – PS	23			23
Mme MÉNESTRIER Murielle – PS/MS	16	7		23
Mme MICHAUD Hélène – MS		25		25
Mme ÉKOUÉ Laure-Hélène – GS			24	24
Mme ARMANGE Céline/JEANNEAU Dorian – GS			25	25
TOTAL ÉLÈVES	39	32	49	120

Nous accueillons actuellement 2 enfants issus de familles itinérantes et 1 élève allophone qui prend pleinement le bénéfice de son bain de langue.

Pour 2023/2024, il faudra anticiper le départ de 48 GS, sachant que nous nous projetons difficilement sur le nombre d'arrivées en PS, d'une année pour la suivante.

• **La communauté éducative**

La communauté éducative se compose de :

-5 enseignantes et 1 enseignant en complément

-4 postes d'atsem (3 à « plein temps » et 2 à mi-temps : Pascale COSSON, Marie-Laure POTTIER, Amélie ÉHERMANN, Jessica GRASSIN, Amandine DOUILLARD)

Marie LACASSAGNE, AENSH, aide Mme KOLBASSINE dans son travail.

2,5 AESH aident un élève pour son accueil à l'école 24h par semaine : Laure BOUVIER, Nathalie LEDUC, 12h par semaine : Julie GAINARD.

Cette année, depuis le 3 octobre, nous avons une jeune fille en Service Civique Universel : Lucile MOUSSET.

Parfois l'école accueille des stagiaires également.

Les temps périscolaires :

Rozen DUGAS (référente périscolaire) est présente sur l'école presque tous les jours. Elle remplacera désormais Lionel Dodiot à son poste en mairie. Une nouvelle référente sera nommée parmi les animateurs actuels.

• **L'aménagement des locaux**

La bibliothèque de l'école est prêtée pour une année à la demande de la Mairie d'Arnage, pour le besoin des cours de danse. Nous avons demandé à ce que l'installation provisoire qui a été faite puisse être améliorée. C'est en attente de réalisation. De notre côté, les prêts de livre commenceront au retour des vacances.

• **Le réseau d'aide (RASED) :** Le réseau d'aide est constitué de 2 personnes seulement cette année.

-1 psychologue scolaire : Sarah RAGUENEAU

-1 rééducatrice (maître G) : Poste non pourvu

-1 maîtresse d'adaptation (maître E) : Stéphanie PLES

Le Rased peut être contacté pour tout élève en difficulté, quelle que soit cette difficulté et quelle que soit la classe de l'élève. Les demandes d'aides peuvent être formulées par les enseignants, ou directement par les familles. Les coordonnées du Rased sont affichées à l'entrée de l'école.

5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

-Le règlement intérieur a subi quelques évolutions :

- La modification du passage sur les TPS lié à la suppression de la classe dédiée sur docto. Les TPS pourraient être accueillis si les conditions d'accueil dans l'école sont réunies et favorables, selon l'équipe enseignante.

- L'ajout d'un extrait sur l'accueil des élèves en situation de handicap

- L'ajout d'un extrait sur l'accueil des élèves concernés par un PAI : ce nombre est en augmentation.

- La suppression des mentions liées à la Covid spécifiquement et remplacée par des « précautions d'usage » en fonction de la situations sanitaires

-Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

-Il est porté à la connaissance des parents que le règlement de l'école est lié au règlement-type départemental. La charte de la Laïcité (affichée à l'entrée de l'école) sera annexée au règlement intérieur et signée par les familles au même titre que le règlement intérieur, la charte d'utilisateur E-Primo. Une charte numérique est également affichée à l'école.

6. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- **Demande d'investissements/travaux pour l'année 2022/2023**

Mme le Maire a sollicité les demandes d'investissements concernant la sécurité ou le matériel obsolète.

1/ Remise en état de la structure de jeu de la grande cour et son tapis de réception

2/ Peinture des toilettes du haut

3/ Tables de GS à la bonne hauteur : complément nécessaire de la classe 5 (12) : remis en priorité 1, au vu des effectifs de cette année

4/ Rénovation de la cuisine : meubles de cuisine adapté

5/ 5 meubles de 30 casiers mobiles : soit 1 par classe

6/ 2 bacs à sables avec bâches : pour les 2 cours de récréation

7/ lino de la classe 1 : moisissures

8/ bancs autour des 2 arbres de la cour

9/ store du dortoir de la classe 2 : à remplacer

- **Travaux à prévoir rapidement**

Les 2 travaux/investissements validés l'année dernière sont toujours en suspens :

-**La sonnerie de l'école** a été installée récemment : seulement elle ne répond pas à la commande initiale qui est de rassembler les élèves l'équipe enseignante indique avoir besoin a minima d'une sonnerie/cloche pour la récréation.

-**Les presto** faisaient également partie des investissements validés pour l'année dernière. Ils ne sont toujours pas installés dans les toilettes du bas.

Mme Kolbassine ajoute que cela serait nécessaire au niveau des robinets des toilettes du bas également

-**Les carrés pavés autour des deux arbres** de la grande cour sont très abîmés et accidentogènes. Y a-t-il des petits bancs qui pourront être mis ou non ?

-**PPMS** : l'évaluation de l'exercice a permis de voir des modifications à effectuer rapidement : re-référencer le nom exact de l'école auprès de la Préfecture en précisant « maternelle », augmenter la longueur du signal au-delà de 5 minutes, prévoir du film occultant pour le hall/le bureau de direction, ajouter un boîtier lumineux dans les toilettes du haut/voire le bureau de direction.

- **Travaux réalisés**

Les petits travaux d'été ne sont pas réalisés. Les fiches E-Atal sont difficilement mis en action. Nous nous interrogeons.

- **Etats dégradés/point de vigilance**

La petite structure est à retirer.

- **Le numérique à l'école**

Avec l'ENT E-Primo, nous créons pour chaque classe, accessible aux parents de cette classe, un blog et/ou des cahiers numériques. Nous essayons de responsabiliser les familles pour la correspondance écrite via les cahiers de liaison ; ainsi que le lien pédagogique via E-Primo.

7. SÉCURITÉ

- **Le premier exercice incendie**

L'alerte incendie de premier trimestre a eu lieu le vendredi 9 septembre 2022. Cet exercice a permis de rappeler les conduites à tenir en cas d'incendie et s'est déroulé sans incident. Les élèves y sont habitués. Deux autres exercices

auront lieu au 2ème et 3ème trimestre (pendant le temps de repos).

- **Le Plan Particulier de Mise en Sécurité**

-Le PPMS de l'école a été remis à jour, comme requis annuellement. Il se compose de 2 volets distincts :

- Un PPMS-Attentats Intrusions : Il s'agit d'un confinement ou d'une évacuation en fonction de la localisation du danger. Le premier exercice annuel porte sur un risque d'intrusion : il a eu lieu le jeudi 13 octobre 2022. Le gendarme-référent, l'adjudant Moulin, était présent. Cet exercice permet d'expliquer ces mesures de confinement ou d'évacuation dans les classes aux élèves : verrouillage des portes, obturation des fenêtres, élèves au sol silencieux (classes 1 et 2 dans les dortoirs, classes 3/4/5 dans les classes)... ou évacuation rapide en courant vers les rues adjacentes. Nous avons fait un exercice de confinement. Nous l'avons préparé en amont avec les élèves (lectures, discussions, essais...). Concernant le comportement des élèves, les exercices se déroulent bien. Ils respectent très bien ce silence et comprennent pour les plus grands l'importance de cette éducation à la sécurité.
- Un PPMS-Risques Majeurs : Il s'agit du protocole à respecter en cas d'accident majeur (par exemple, une quantité importante de gaz toxique dans l'air), accidents pour lesquels un confinement est nécessaire. La salle de motricité a été choisie comme lieu de confinement pour les risques technologiques pour l'ensemble des élèves de l'école. Le matériel de la mallette y est revu et complété au besoin. L'exercice de confinement aura lieu le mardi 10 janvier 2023.

-Un récapitulatif des consignes à respecter a été transmis aux familles par le biais du cahier de liaison.

8. PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE 2022-2023

Prêt de livres : Les prêts commenceront au retour des vacances de la Toussaint dans notre bibliothèque. Nous espérons pouvoir faire vivre cette bibliothèque avec l'aide de Lucile, SCU, pour l'enregistrement des nouveaux livres, et avec des ateliers hebdomadaires de lecture.

Martine Bailly, de l'association « Lire et faire lire », vient nous rencontrer chaque mardi pour faire une lecture à des petits groupes d'élèves de l'école.

Activités Pédagogiques Complémentaires : Elles ont lieu les lundis et jeudis de 16h20 à 17h05. Les activités proposées seront centrées sur le langage, l'écrit, les nombres et les quantités. Les élèves peuvent apporter un petit goûter qui est pris à 16h20 avant le début de l'activité.

Décloisonnement/Temps de repos : Le repos se veut un temps nécessitant une organisation très souple. Les élèves de PS comme de GS qui souhaitent dormir doivent pouvoir le faire sereinement. Et les élèves qui ne dorment pas (PS comme MS-GS) doivent pouvoir être levés, après un petit temps de repos.

-les élèves qui ne dorment pas sont levés à 13h40 (heure de coucher 13h05-13h10)

-de 13h40 à 14h30 :

- Les élèves de GS sont répartis en 3 groupes dans leur classe (activités en groupes restreints : phonologie, principe alphabétique, écriture autonome), classes 3 et 5. Les enseignantes de PS et PS-MS prennent en charge un groupe de 8 élèves de GS dans leur classe.
- Les PS et MS réveillés sont répartis en 3 groupes **dans leur classe** (jeux de construction, jeux mathématiques...), classes 1 et 2 attenantes aux dortoirs, classe 4.

Les groupes sont composés de plus ou moins 10 à 18 élèves. Ils seront redéfinis au fil de l'année, selon les besoins.

Chorale : Le projet Chorale Cycle 1 de l'école devrait débiter jeudi 10 novembre 2022, les jeudis à 15h40.

PS, MS et GS se réuniront dans la salle de motricité, avec un petit répertoire de chant sur le thème du cirque.

Partenariat autour des activités physiques avec l'USEP :

Nous avons affilié chaque classe de l'école à l'USEP pour un montant de 5 euros par élève.

Cette association nous permet :

- ⇒ De participer à des rencontres sportives : randonnées contées du vendredi 7 octobre 2022 pour nos 5 classes
- ⇒ D'emprunter du matériel sportif : du matériel d'escrime en septembre-octobre, des ballons de baskets et paniers pour novembre-décembre, par exemple.

⇒ De bénéficier d'idées pour mettre en place des journées ou semaines olympiques/paralympiques

La Semaine académique de la maternelle : Elle aura lieu la semaine du 21 au 25 novembre 2022 sur la thématique « Bougeons à l'école maternelle ». Nous attendons les dernières mesures concernant les parents dans l'école pour envisager une organisation et proposer des activités dans l'école/les classes. Les familles seraient invitées les jeudi 24 et vendredi 25 novembre, le matin.

Médiathèque : Les classes s'y rendent 2 fois dans l'année. Les classes de PS-MS iront plutôt en milieu et fin d'année scolaire. Le Rallye Lecture des GS aura lieu le jeudi 1^{er} juin 2023.

Première P'âge : Les élèves de PS, MS, et GS bénéficieront de la venue d'un auteur, à l'occasion de la manifestation Première P'âge, début février 2023, dont le travail de création est spécifiquement adapté aux jeunes enfants. Ils se rendront à l'Eolienne. L'animation autour de BD Mania s'adressera désormais aux élèves à partir du CP.

Noël : Un goûter de Noël et la venue du Père-Noël (à voir), organisés par l'école, se dérouleront le jeudi ou vendredi d'avant les vacances de décembre.

Un spectacle à l'école : L'ensemble des 5 classes se déplaceront à l'Eolienne pour voir en salle le spectacle « Cirk'alors », une représentation dans le monde du cirque, le mardi 14 mars 2023.

Liaison GS/CP : Des rencontres régulières seront organisées avec les CP de l'école élémentaires pour les deux classes de GS. Elles auront pour but de maintenir le lien avec les camarades de l'année dernière, de nous faire connaître les locaux de l'école élémentaire, ainsi que de découvrir l'équipe enseignante qui y travaille. Le mardi 18 octobre, notre rencontre se plaçait sous le signe des activités physiques.

Projet commun des 5 classes sur le thème du cirque : Les 5 classes travailleront sur un projet commun autour des arts du cirque.

- Nous organiserons une exposition collective de leurs travaux en avril (littérature, arts plastiques,...).
- La chorale reprendra ce thème pour un répertoire de chansons communes.
- Une représentation est prévue à l'Eolienne : le mardi 13 juin 2022, à 18h00 (chants et danses).
- Un projet de fin d'année est prévu avec des intervenants de la Cité du Cirque, en guise de sortie de fin d'année (3 séances/classe sur Le Mans).

Projet-fil rouge- de l'école sur l'Education au Développement durable, en lien avec le projet d'école :

Les actions engagées les années passées méritent d'être poursuivies

- Jardinage : réhabilitation du jardin de la maternelle, au contact direct
- Ateliers avec Le Mans Métropole ou jardiniers sarthois : à organiser
- Reconduire les activités de ramassage
- Idées de pique-nique zéro déchet
- Sorties à l'Arche de la nature sur le thème des animaux et de l'eau : octobre pour les MS (maison de l'eau), novembre pour les PS/MS (ferme), janvier pour les GS (lait et fromage), avril pour les PS (ferme).

Autour des langues et de l'ouverture internationale : Le projet d'un English Day ou d'un Europa Day verra le jour probablement en mai, à l'occasion de la fête de l'Europe. Les enseignantes ont fait la demande pour avoir le concours des assistants de langues ou des conseillers pédagogiques pour cette journée, mais compteront aussi sur les parents volontaires.

Rencontres sportives : Les dates des rencontres ne sont pas encore fixées. Mais l'école serait intéressée par les rencontres Enduro pour 4 classes, des rencontres Orientation pour les GS, et des rencontres d'Athlétisme pour les PS-MS.

Photos scolaires : Habituellement, nous faisons les prises de vue fin septembre. Cette année, nous changeons de photographe, élémentaire, comme maternelle. Il est probable que nous ayons également 2 photographes différents. La date est en cours de finalisation. Il s'agirait du photographe de l'école Dolto, qui prends des photos des élèves

sur le vif. Cette année encore, les photos des fratries seront payées à la maternelle.

Festival du livre : Afin de continuer à renouveler les livres de la bibliothèque avec de nouveaux ouvrages, récents, l'école a proposé une vente de livres aux familles intéressées. Le principe : 20% des ventes des familles sont reversés pour l'achat de livres neufs pour la bibliothèque de l'école. Ce festival se déroulera les 2 semaines du 14 au 25 novembre 2022.

9. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

-Mme Haguët, pour répondre aux questions des familles, demande à quelle instance il est possible d'évoquer le fonctionnement de la cantine. La commission cantine de décembre, mais aussi l'adresse mail de la référente du périscolaire peuvent être utilisées à cet effet. La question des fruits est posée pour les PS : Amélie Ehermann précise qu'un demi-fruit ou fruit entier, selon la taille, est donné aux enfants ; qu'ils peuvent en redemander plusieurs fois.

-L'école a adressé deux demandes à la Mairie d'Arnage :

⇒ l'une concernant le budget « fournitures » : il est demandé de prendre en compte que les écoles maternelles ne bénéficient pas du kit de fournitures de la commune, et que les feutres, crayons, et autres matériels représentent un coût énorme sur ce budget, y compris des tabliers à 5euros pièce pour la spécificité des peintures utilisées... par exemple.

⇒ l'autre concernant une subvention exceptionnelle pour les adhésions à l'Usep

Mme Le Maire indique que ces demandes ont été traitées et passent en commission pour acceptation ou non au prochain vote du budget. L'école sera informée prochainement des suites données.

Prochain Conseil d'École : **Judi 9 février 2023** à 18h00
Clôture de la séance à 19h16

La Directrice
Mme ARMANGE

La secrétaire de séance
Mme MICHAUD